

tion suivent de plus près nos paroles. Cependant, je crois que je suis peut-être en mesure de contribuer à éclairer,—je n'ose employer le mot inspirer,—l'opinion publique et à cimenter l'unité de la nation. Qu'il me soit permis de dire quelques mots avant d'entrer dans le vif de mon sujet.

Ceux qui me connaissent refuseront de croire pour un seul instant que je ne suis animé par aucun autre motif à cette heure que celui d'aider mon pays. Au cours des remarques que je ferai touchant ce Gouvernement et le premier ministre, je me garderai bien d'oublier qu'il s'agit du Gouvernement du Canada et qu'il nous représente tous. Le premier ministre n'est plus le chef d'un parti politique; il est le chef du Dominion et il incarne l'honneur, la dignité et le sens du devoir de la nation tout entière; il doit être l'interprète à cette heure de notre intérêt et de notre devoir; il doit montrer qu'ils ne font qu'un. Je ne veux pas non plus que l'on présume, du fait que je soulève certaines questions, que je suis d'avis que l'on aurait pu prendre d'autres mesures que celles que l'on adopte. J'aurais peut-être agi différemment en ce qui regarde certaines questions; je sais que je l'aurais fait; cependant, je me rends compte qu'un front uni à l'heure actuelle et pendant toute la durée de la guerre a plus d'importance que le choix d'une meilleure ligne de conduite. Par conséquent, je m'abstiens des controverses le plus possible dans l'espoir que mes paroles contribueront uniquement à encourager, à aider et à rallier à notre cause le dévouement de notre population.

Certaine confusion a régné dans l'opinion publique et dans l'esprit de plusieurs d'entre nous jusqu'aujourd'hui quant à la politique du ministère; il s'est produit certaine confusion et l'on s'est demandé si oui ou non nous étions réellement en guerre. Relativement à cette dernière question, la déclaration de l'honorable leader du Gouvernement (l'honorable M. Dandurand) ainsi que la déclaration au même effet du premier ministre dans l'autre Chambre, ont dissipé nos craintes. J'ai toujours compris que le présent régime a pris l'engagement que le Parlement déciderait dans quelle mesure nous participerons à une guerre.

Apparemment, on a interprété cela d'une manière large, comme si le Parlement doit décider si nous sommes en guerre ou non. C'est fini maintenant. Je ne pense pas que nous ayons à nous féliciter de cette manière d'exposer au pays le statut du Parlement. Celui-ci décide toujours ce qui relève de la compétence du Canada. Personne autre ne le peut. Je n'ai jamais cru que le Canada avait autorité de décider si nous sommes en guerre ou non. Je n'ai pas changé d'avis. Nous faisons partie de l'empire britannique ou nous n'en faisons pas partie, et nous savons que la

première proposition est la vraie. Nous ne pouvons être en paix quand la tête de l'Empire est en guerre. Le postulat de Laurier demeurera à jamais. Nous pourrions, sans être exposés à la contrainte intérieure, refuser de prendre part à la guerre, en nous détachant de l'Empire. Je dis sans contrainte extérieure, parce que la Grande-Bretagne ne nous contraindrait pas. Mais le Canada, membre du commonwealth britannique, ne peut s'abstenir, sauf de la manière que je viens d'exposer. Nous pouvons décider, naturellement, comme nous l'avons toujours fait, quelle sera la mesure de notre participation, et nous avons toujours pris notre décision sur la recommandation du Gouvernement, exactement comme nous le faisons maintenant. La seule différence a été que la confusion qui a déjà créé du tort provient de la méthode actuelle artificielle et encombrante, et de plus ces circonlocutions nous ont empêchés de prendre une attitude ferme en un moment où le fait de nous affirmer aurait pu être de quelque valeur pour empêcher la guerre. Si nous avions pu nous déclarer comme nous savions devoir le faire en définitive, si nous avions pu alors exprimer notre opinion, subordonnée à la sanction des Chambres, lors de leur convocation, avant que l'arbitre de l'Allemagne n'eût jeté le gant, il est concevable que ce trait terrible eût été empêché.

J'ai fait ce que j'ai pu pour que le Gouvernement prit cette attitude plusieurs jours avant que la Pologne fût envahie, mais sans succès.

Voici ce que j'ai à dire en terminant ce chapitre. Il est malheureux que le Canada n'ait rien fait pour empêcher la guerre.

Nous sommes en guerre depuis quelque temps. Nous ferons une déclaration à la suite de l'adoption de cette motion. En plusieurs endroits, les décrets du conseil déposés sur notre bureau il y a deux jours proclament distinctement un état de guerre. Je les ai étudiés. Tous parlent de l'ennemi; on prend des dispositions pour interner les sujets de pays ennemis. Sans la guerre, il n'eussent pas été nos ennemis. Il n'est pas étonnant que le public ait cherché la lumière.

Où en sommes-nous? En ce qui concerne la valeur de votre cause, j'espère que tous sont unanimes. J'espère que personne ne prétendra que nous avons été entraînés dans cette aventure pour servir les fins égoïstes d'un pays en particulier. Quant à moi, je ne critique pas la conduite du gouvernement britannique à cet égard. Je puis me tromper—je me suis déjà trompé. Je sais que durant toutes ces années, la porte du cabinet anglais nous était ouverte. Nous avons été en mesure de faire savoir nos désirs, de donner nos conseils. J'ignore jusqu'à quel point nous avons profité de ce privilège. J'imagine que nous n'avons donné

Le très hon. M. MEIGHEN.